



Syndicat inter-communautaire du Moulin de la Résistance et de la Mémoire du Pont Lasveyras (Siren : 200009538)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Beysсенac
Arrondissement	Brive-la-Gaillarde
Département	Corrèze
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	18/06/2007
Date d'effet	18/06/2007

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	rue de l'église
Numéro et libellé dans la voie	mairie
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19230 BEYSSENAC
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	34 684
Densité moyenne	30,44

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
19	CC du Pays de Lubersac-Pompadour (200066603)	CC
87	CC du Pays de Saint Yrieix (248700189)	CC
24	CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord (242401024)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <p>- Activités culturelles ou socioculturelles</p> <p><i>Acquérir et aménager le site du moulin de la papeterie à Beyssenac en un lieu de mémoire du massacre du Pont de Laveyrat et de la résistance du ssecteur Corrèze, Dordogne et Haute Vienne et de protéger le site tant du point de vue environnement que patrimonial Il assure la transmission du souvenir des faits de résistance du secteur aux générations futures Il propose des expositions temporaires au public et aux scolaires et pendant la période de commémoration du massacre, soit aux alentours du 16 février de chaque année</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)